

G 6 – Les territoires de la mondialisation.

La mondialisation est un phénomène planétaire, touchant toutes les régions et toutes les populations du monde. Cependant, son impact est variable en fonction des espaces et des sociétés.

Quelles sont les régions où la mondialisation se manifeste le plus ? Quelles sont celles où elle se manifeste le moins ?

Les villes mondiales, comme Londres, appartiennent à un ensemble de territoires, à différentes échelles, qui sont mis en avant dans la mondialisation. A l'inverse, d'autres espaces sont marginalisés par la mondialisation. La nouvelle hiérarchie des territoires établie par la mondialisation met particulièrement en avant les espaces maritimes.

I. Une ville mondiale : Londres.

L'agglomération de Londres, forte de 8,1 millions d'habitants et s'étendant sur 1 570 km² (Paris : 2,2 millions d'habitants et 105 km²), constitue un exemple de ville mondiale, en raison des pouvoirs de commandement qui s'y concentrent et qui s'exercent au niveau mondial ainsi que de la présence d'infrastructures de transport performantes reliant cette ville au monde. Cependant, Londres présente certaines faiblesses.

En effet, la capitale britannique se démarque autant par la diversité de ses fonctions que par leur haut niveau de spécialisation. Londres joue, tout particulièrement, un rôle mondial dans certains domaines économiques (première place financière de la planète, place boursière majeure, accueil de sièges sociaux d'entreprises transnationales). Elle dispose aussi d'une influence culturelle (événements sportifs d'envergure internationale comme les Jeux Olympiques de 2012, établissements culturels de prestige comme le *British Museum*) et dont le rayonnement est renforcé par les liens intenses avec les différents espaces de l'ancien empire colonial britannique, comme l'Inde. Ces liens s'observent à la grande diversité des origines des Londoniens.

La ville de Londres constitue aussi un carrefour logistique important. Elle polarise les régions l'entourant en les influençant de ses activités. De plus, elle se situe à l'extrémité nord-ouest de la mégalopole européenne où se concentre une part importante de la richesse mondiale et à laquelle Londres est reliée par des liaisons maritimes ou ferrées à grande vitesse. Enfin, grâce au *hub* aéroportuaire international d'*Heathrow* (3^e aéroport mondial pour le trafic international avec 70 millions de passagers, derrière Atlanta 95,7 et Pékin 81,9), Londres se trouve reliée à l'archipel métropolitain mondial.

La ville de Londres est une métropole polycentrique. Les fonctions métropolitaines sont localisées dans le quartier de la *City* ainsi que dans des pôles situés plus en périphérie : à l'ouest dans le quartier proche du centre de *West-End* et autour de l'aéroport d'*Heathrow*, au sud dans le pôle de *Croydon* ainsi qu'à l'est dans les quartiers des *Docklands* et du corridor du *Thames Gateway*. Celui-ci, un des plus importants projets de renouvellement urbain en Europe, est l'objet de réaménagements multiformes susceptibles de renforcer l'attractivité de Londres. Cette inégale répartition des activités favorise des disparités socio-spatiales de plus en plus fortes avec l'augmentation du prix du foncier. L'apparition d'une société duale révèle l'inégale insertion des populations dans la mondialisation même dans une ville globale. Afin de rester un des centres du réseau des villes mondiales, Londres doit repenser la performance de son système de transports, être davantage attentive aux risques de nature variée auxquels elle est confrontée et chercher à diminuer les inégalités territoriales croissantes qui l'affectent.

Londres constitue un des centres d'impulsion de la mondialisation aux côtés des autres villes mondiales. Au-delà de celles-ci, existe-t-il d'autres centres de la mondialisation, à d'autres échelles ?

II. Les pôles et espaces majeurs de la mondialisation.

Les villes mondiales sont les principaux centres d'impulsion de la mondialisation mais elles se situent dans des régions qui exercent aussi une forte influence sur la marche du monde en raison d'un certain nombre de facteurs.

A. Les villes mondiales, centres du monde.

Depuis la Première Révolution Industrielle, les activités et les populations se sont concentrées dans et autour des villes à travers le phénomène de métropolisation. Certaines grandes métropoles concentrent, tout particulièrement, des fonctions de commandement : politique (sièges gouvernementaux et d'organisations

internationales), économique (sièges sociaux de transnationales, bourses et marchés financiers), scientifique (grandes universités ou laboratoires de recherche) et culturelle (lieu d'activité et de résidence des catégories les plus riches, ville cosmopolite, création artistique, direction des grands médias, accueil de congrès internationaux, musées renommés et lieux de manifestations sportives très médiatisés). Cette concentration leur permet de contrôler les flux de l'économie mondiale. De plus, ces villes mondiales constituent les lieux les plus accessibles de la planète en raison de la qualité de leurs infrastructures de transport (30 aéroports polarisent 70 % du trafic aérien mondial) ce qui leur permet de capter, filtrer et redistribuer aussi bien les flux humains que ceux de capitaux et de marchandises. S'il s'agit toujours de grandes villes, le critère démographique n'est pas décisif face à leur rayonnement international. Au final, une trentaine de villes répondent à ces différents critères à la tête desquelles se trouvent les villes de New York, Tokyo, Londres et Paris que l'on nomme parfois les villes globales. Les autres villes mondiales disposent de moins d'influence ou se spécialisent dans certains domaines (banque à Zurich, cinéma à Los Angeles, commerce et tourisme à Dubaï).

Les villes mondiales sont environnées d'autres villes de taille variée formant ainsi des régions urbanisées pouvant être, parfois, des mégalo-pôles : c'est-à-dire de vastes ensembles urbains concentrant des services de haut niveau, un important appareil industriel et un marché à très haut niveau de vie. Les mégalo-pôles rassemblent une pluralité de pôles fonctionnels diversifiés et complémentaires qui renforcent la puissance de la ville mondiale (Megalopolis autour de New York, mégalo-pôle japonaise autour de Tokyo, mégalo-pôle européenne autour de Londres et Paris). Les mégalo-pôles sont alimentées en matières premières agricoles et industrielles par de puissantes façades maritimes qui les relient au monde.

L'importance des relations entre villes mondiales conduit à la formation d'un réseau urbain : l'archipel métropolitain ou mégalo-politain mondial rassemblant les villes importantes du monde (villes mondiales, mégalo-pôles, métropoles régionales, régions urbaines) qui concourt à la direction du système-monde. Ce réseau est hiérarchisé : les métropoles du Nord dominant encore malgré l'émergence de nouvelles villes mondiales (Singapour, Shanghai, Hong Kong) ou de métropoles régionales (Mumbai, Johannesburg) dans les pays émergents du Sud. L'intensité des relations entre ces villes limite, parfois, les relations avec les propres territoires nationaux de ces villes. Par exemple, les métropoles des pays émergents polarisent les activités modernes conduisant à l'accumulation d'oppositions sociales et de dysfonctionnements entre elles et le reste de leur territoire national.

A l'échelle locale, les aires métropolitaines s'étendent et ne s'organisent pas autour d'un centre unique : le centre historique, dont l'influence était forte auparavant, doit faire face à l'attraction de nouveaux espaces se développant et se diversifiant en périphérie avec la constitution de pôles d'emplois spécifiques, de technopôle, de quartiers d'affaires (CBD – *Central Business District*) ou de plates-formes logistiques. Toutes les villes mondiales offrent une même uniformité architecturale avec la présence de gratte-ciels qui constituent les marqueurs paysagers de cette centralité fonctionnelle. A l'inverse, la concentration de pouvoir et de richesses dans ces espaces provoque l'exclusion croissante d'autres espaces. La présence de poches de pauvreté et d'inégalités est de plus en plus visible.

Les villes mondiales et, autour d'elles, les mégalo-pôles dirigent l'activité mondiale. Mais, ce pouvoir est-il partagé avec les espaces où se situent ces villes ?

B. De la domination de la Triade à un monde multipolaire.

Jusqu'en 1991, le monde bipolaire oppose le bloc capitaliste et le bloc communiste auxquels s'ajoutent un troisième ensemble, celui des pays pauvres en développement, le Tiers monde. En raison des tendances autarciques du bloc soviétique, l'économie mondiale est dominée par ce que Kenichi Ohmae a appelé, en 1985, la Triade : les Etats-Unis, l'Europe occidentale et le Japon. Ces espaces sont à l'origine du processus de mondialisation : l'Europe constitue le berceau du capitalisme marchand et est à l'origine des grandes découvertes ainsi que de la colonisation, les Etats-Unis sont le point de départ de l'industrialisation de masse tandis que le Japon a initié la troisième révolution industrielle fondée sur les technologies de l'information et la communication. La puissance de la Triade est ainsi fondée sur sa capacité à faire émerger des modèles économiques, politiques et culturels. Après l'effondrement de l'URSS et le décollage économique de nombreux pays, notamment en Asie, la définition de la Triade s'est élargie rassemblant l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), l'Europe occidentale et l'Asie-Pacifique (Japon, Corée du Sud, Taiwan et Singapour). Ces trois grandes aires continentales totalisent 60% du PIB mondial, 80 % des firmes multinationales, 83 % des ventes des 500 premières firmes multinationales, 80 % de la capitalisation boursière, 40 % des exportations mondiales, 75 % des investissements mondiaux en recherche-développement, 90 % des opérations financières... pour 13 % de la population de la planète. Pour renforcer leur puissance, les pôles de la Triade se sont appuyés sur leurs

périphéries proches (Mexique, pays de l'Europe de l'Est, NNPIA) en encourageant la mise en place d'organisations économiques régionales (ALENA, UE).

Cependant, la Triade est de plus en plus concurrencée par les pays émergents, notamment les géants territoriaux démographiques et économiques (Brésil, Russie, Inde, Chine) rassemblés au sein des BRIC, devenus BRICS en 2011 avec l'adjonction de l'Afrique du Sud. Ainsi, de 1990 à 2010, le poids économique des pays du Nord est passé de 81 à 66% de la richesse mondiale, ils contrôlent désormais 29% de l'industrie mondiale. La Chine est aujourd'hui la première puissance industrielle mondiale et la deuxième puissance économique mondiale. Les BRICS se développent en s'appuyant sur les autres pays du Sud, par exemple en leur fournissant 52% de leurs IDE, devenant ainsi de véritables puissances régionales voire mondiales. Le lien de domination Nord-Sud s'affaiblit au profit de liens entre les nouvelles puissances du Sud et leur périphérie : la Chine en Asie centrale et orientale, le Brésil en Amérique du Sud, l'Inde en Asie du sud, l'Afrique du Sud en Afrique australe... donnant parfois naissance à des organisations régionales (MERCOSUR, ASEAN). La crise de 2006-2007 a renforcé l'influence de ces nouvelles puissances qui bloquent les négociations commerciales à l'OMC ou réclament plus de pouvoir au FMI comme au conseil de sécurité de l'ONU. Toutefois, ces nations restent des puissances incomplètes qui concurrencent les pays du Nord dans certains domaines mais demeurent des puissances régionales. Certes moins puissantes que les BRICS, certaines périphéries intégrées ne sont plus de simples fournisseurs de matières premières et offrent de nouvelles opportunités aux multinationales (les quartiers d'affaires de Kuala Lumpur en Malaisie, Turquie...).

A côté des nations, d'autres territoires plus petits sont intégrés à la mondialisation : paradis fiscaux (Bermudes, Seychelles...), territoires de l'innovation (Silicon Valley, plateau de Saclay...), espaces d'agriculture productiviste (« ferme du monde » avec le Brésil), espaces du tourisme international (Caraïbes, Maldives, Seychelles, Réunion...), pavillons de complaisance (45% de la flotte mondiale dans 15 micro-Etats). De même, les échanges qui caractérisent la mondialisation favorisent le développement des interfaces terrestres et maritimes. Les frontières étaient, pendant longtemps, des barrières qui permettaient aux Etats de contrôler ce qui entrait ou sortait de leur territoire. Désormais, elles constituent plutôt des interfaces permettant des échanges transfrontaliers entre des régions complémentaires (frontière Etats-Unis / Mexique). Ce rôle de lieux d'échanges conduit au déplacement des frontières vers des frontières non linéaires et parfois au centre des territoires (grands aéroports, grandes façades maritimes, zones franches, détroits ou canaux stratégiques...). Roissy est, par exemple la première porte d'entrée sur le territoire français et les zones franches assurent jusqu'à 80 % des exportations de certains pays (Vietnam, Malaisie, Gabon).

Quelques nations dominent largement l'économie mondiale, même si leur nombre tend à croître. Comment expliquer cette polarisation de la mondialisation dans un si petit nombre de territoires ?

C. Comment expliquer l'insertion de ces territoires à la mondialisation ?

L'insertion dans la mondialisation est le résultat de la combinaison de différents facteurs pouvant varier en fonction des espaces et du temps. Cependant, les territoires participant à la mondialisation présentent tous une tradition d'ouverture aux échanges et la présence d'avantages comparatifs mis en valeur par des acteurs. En premier, ces territoires vont présenter des avantages naturels : accessibilité, ressources agricoles ou minières, contrôle de seuils stratégiques, potentiel touristique... mais ce n'est que l'action des populations qui permet d'exploiter ce potentiel.

En effet, l'insertion dans la mondialisation n'est permise que par la mise en valeur d'un potentiel par des acteurs favorables à l'ouverture et développant des stratégies convergentes. L'influence culturelle et le patrimoine historique, conséquences du passé d'un territoire, facilitent l'insertion dans la mondialisation. Les entreprises favorisent le dynamisme des territoires par leur capacité d'innovation et d'accumulation des capitaux. Elles s'installent en fonction de l'attractivité des territoires permises par l'action des Etats offrant les conditions politiques, sociales, juridiques et fiscales adéquates. Les entreprises sont aussi attirées par la présence d'activités de recherche et de conception ainsi que par l'intérêt offert par la population active (haute qualification, main-d'œuvre peu diplômée...). Les pouvoirs publics renforcent aussi l'accessibilité des territoires. Les réseaux de transport favorisent la connexion entre les différents centres de la mondialisation : la présence d'un *hub*, d'une plate-forme multimodale, d'une façade maritime ou d'un réseau ADSL facilite l'intégration dans la mondialisation.

Le dernier facteur est la capacité d'adaptation d'un territoire. La situation d'un territoire n'est pas immuable comme le montre l'évolution en cours pour les espaces de l'industrie (délocalisations et relocalisations), la découvertes de nouvelles ressources rares, les nouvelles stratégies des acteurs locaux (territoires de l'innovation, *cluster* avec des PME soutenues par des multinationales et des acteurs institutionnelles). La mise

en valeur du territoire doit donc s'inscrire dans la durée : il faut, pour un territoire, accumuler les capitaux, les hommes, les compétences pour permettre à la fois la modernisation, le rayonnement et l'attractivité de ce territoire. Si un territoire n'est pas toujours le berceau d'une innovation, ce sont ses capacités à s'approprier, développer et diffuser à son profit l'innovation qui lui assure une domination pérenne et, donc, une insertion dans la mondialisation.

L'espace mondial est plus en plus multipolaire par l'émergence de nouveaux centres qui rejoignent les métropoles et pays de la Triade. Ces espaces en forte croissance se concentrent dans les pays du Sud et s'appuient sur les mêmes atouts que les centres anciens. Leur développement rapide provoque une recomposition de la hiérarchie des territoires. A l'inverse, d'autres espaces restent à l'écart de la mondialisation. Qui sont-ils et pourquoi sont-ils dans cette situation ?

III. Les territoires et sociétés en marge de la mondialisation.

La mondialisation met à l'écart des espaces de taille variée. Mais, ces territoires et les sociétés qui y vivent présentent les mêmes caractéristiques expliquant cette marginalisation.

A. Quels sont les espaces, à différentes échelles, en marge de la mondialisation ?

La mondialisation provoque une explosion généralisée des inégalités entre bénéficiaires et exclus de la mondialisation. Ces espaces en marge de la mondialisation présentent des superficies très variées.

Nombre régions de dimension continentale sont exclues du partage des richesses mondiales et du fonctionnement de la mondialisation comme l'Afrique sahélienne, l'Amérique andine ou l'Asie centrale. Leurs contacts avec la mondialisation se réduisent à quelques isolats miniers ou touristiques, aux productions illicites et aux interventions internationales en cas de crises graves. Certains Etats sont aussi marginalisés, il s'agit des 48 PMA (Pays les moins avancés) qui constituent les Etats les moins développés et les plus déshérités du monde : PIB par habitant inférieur à 900 \$, retard dans le développement humain (santé – espérance de vie inférieure à 55 ans, nutrition, scolarisation – alphabétisation inférieure à 40%) et vulnérabilité économique (instabilité, production et exportations agricoles, manque de diversification de la production – production industrielle inférieure à 10% du PIB, taille du pays). 33 sont situés en Afrique subsaharienne, 9 en Asie, 5 dans le Pacifique et 1 dans les Antilles. Par exemple, au Cambodge, 28 % de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour en 2010. Ils rassemblent 12% de la population mondiale, produisent 0,9% du PIB mondial et participent à moins de 1% des exportations agricoles mondiales alors qu'il s'agit de leur principale source de richesses. Leurs richesses sont exploitées par des FTN des pays riches.

A plus grande échelle, des « zones grises », c'est-à-dire des espaces où l'autorité de l'Etat ne s'exerce plus, sont à l'écart de la mondialisation. Elles peuvent s'étendre sur des pays entiers, lorsque l'Etat connaît une situation de chaos généralisés (Somalie, Afghanistan), sur des régions, lorsque se développent des mouvements séparatistes (Sahel, Haut-Karabagh, Gaza, Cachemire), voire même sur des quartiers de grandes villes, placés sous le contrôle de gangs ou de mafias (Italie du Sud, triangle d'or). Enfin, dans les Etats du Nord comme dans ceux du Sud, des territoires sont marginalisés en raison de la polarisation des activités provoquées par la mondialisation (25% des enfants britanniques sous le seuil de pauvreté). Les régions ou villes qui concentrent les flux marginalisent des angles morts (ouest chinois, Amazonie brésilienne et péruvienne, *Mezzogiorno* italien, bassins miniers européens, ville de Détroit aux Etats-Unis...).

La mondialisation renforce les inégalités sociales. 1 % de la population détient 38 % de la richesse alors que 3 milliards d'habitants ne possèdent que 4,2 %. 1,2 milliard d'individus vivent sous le seuil d'extrême pauvreté (moins de 1,25 dollars par jour). Avec la croissance démographique et la crise, la situation se dégrade : la moitié de la population active mondiale est en situation précaire, plus d'un milliard d'habitants a faim, 1/4 de la population mondiale n'a pas accès à l'électricité, la moitié aux lignes téléphoniques et 3 milliards à l'assainissement. Les sociétés des pays émergents se sont enrichies mais de façon inégalitaire, avec un creusement des inégalités. Le nombre de personnes vivant de l'économie informelle est passé de 776 millions en 2000 à 827 millions en 2010. Ces inégalités provoquent une montée des tensions sociales et économiques. Les révolutions du « printemps arabe » traduisent la montée des revendications de démocratie sociale et économique dans une jeunesse confrontée au chômage et à la misère. Les trafics illicites ou la piraterie maritime apparaissent aussi comme des moyens pour lutter contre les inégalités sociales, en s'intégrant d'une certaine façon à la mondialisation.

Une grande diversité d'espaces de toute taille et de sociétés est à l'écart de la mondialisation. Comment expliquer cette marginalisation ?

B. Comment expliquer cette marginalisation ?

Tout d'abord, dans de rares cas, la mise à l'écart de la mondialisation est un choix volontaire. Certaines sociétés souhaitent préserver leur identité (tribu d'Amazonie ou de l'archipel des Andaman). Cependant, la plupart de ces « peuples premiers » ne sont pas complètement à l'écart de la mondialisation dont ils tirent leurs ressources, notamment grâce au tourisme. Des Etats peuvent aussi se couper du monde pour des raisons politiques, comme la Corée du Nord. Cet Etat communiste totalitaire limite au maximum ses relations avec le reste du monde (économie autarcique, contrôle de l'information et des migrations) mais, là encore, la rupture avec la mondialisation n'est pas totale en raison de la présence d'ONG luttant contre les famines et de la participation à des trafics illégaux (drogue en particulier). Cependant, la faible intégration des populations et des sociétés à la mondialisation est plus souvent subie.

Les conditions naturelles peuvent constituer un premier obstacle mais qui reste secondaire sauf dans les milieux extrêmes dans lesquels la présence de ressources minières ou énergétiques stratégiques peut seule permettre une intégration à la mondialisation. Par contre, les difficultés d'accès aux réseaux de communication constituent un handicap majeur. De nombreuses marges sont enclavées ou présentent des infrastructures de transport sous-développées. Certes, le développement des technologies de l'information et de la communication réduit la contrainte de la distance mais c'est alors le niveau de développement technologique qui constitue un obstacle. L'écart culturel avec le modèle occidental représente aussi un obstacle à l'intégration dans la mondialisation.

Les territoires et les sociétés en marge présentent des économies peu comptabilisées régies par une agriculture de subsistance, le secteur informel ou le troc. L'accès aux ressources vitales (eau potable, nourriture en qualité et quantité suffisantes) et aux infrastructures éducatives et sanitaires est faible, difficile voire inexistant. Ces populations sont, de plus, très vulnérables aux aléas environnementaux (crise climatique, séisme, inondation...) ou économiques (hausse des produits de première nécessité) faisant que des crises vont prendre des proportions non visibles ailleurs. Il s'en suit une forte dépendance vis-à-vis de l'APD (Aide publique au développement) et des ONG venant des pays riches. En montrant l'écart entre ces marges et les régions les plus riches du monde, les médias favorisent d'importants flux migratoires, privant ces territoires de leur force de travail : 67 % de la main-d'œuvre qualifiée du Cap Vert vit à l'étranger, 63 % pour la Gambie ou 53 % pour le Sierra Leone.

Les causes politiques sont aussi très importantes. L'instabilité politique, les conflits, la politique autarcique de certains régimes constituent des freins à l'intégration de certains territoires. Par exemple, les « zones grises » sont peu ou pas contrôlées par l'Etat qui se révèle incapable de faire appliquer des règles communes et fixes dans ces espaces. La désorganisation économique et politique ainsi que l'absence de visibilité sur le long terme découragent les entreprises étrangères de s'implanter ou les touristes de venir. Les Etats se trouvent dans l'impossibilité de rembourser leur dette extérieure et certains dirigeants politiques tirent profit de la mondialisation à des fins personnelles. Mais, ces territoires sont tout de même insérés dans la mondialisation dont ils utilisent les réseaux d'échanges pour faciliter des échanges illégaux et souvent très rémunérateurs.

A part quelques rares lieux isolés, aucun territoire n'échappe totalement à la mondialisation. Les territoires en marge sont donc plutôt des espaces à l'écart des grands flux d'échanges et de circulation habités par des sociétés pauvres au faible développement technique.

IV. Les espaces maritimes : approche géostratégique.

Les espaces maritimes jouent un rôle essentiel dans la mondialisation ce qui conduit à d'importantes tensions pour leur contrôle et au développement de marines de guerre assurant leur sécurisation.

A. Des espaces essentiels à l'économie mondiale.

Les espaces maritimes occupent 361 millions de km², soit 71% de la surface terrestre. Ils sont reliés les uns aux autres permettant de formidables possibilités d'échanges et de communication à l'échelle mondiale. Cette situation géographique ainsi que la révolution des transports (trafic des porte-conteneurs multiplié par 7 en 20 ans) à partir des années 1960 font des espaces maritimes des lieux clés des échanges. En 40 ans, la flotte maritime mondiale a été multipliée par quatre (70 millions de navires) et le volume transporté par trois. Le transport maritime assure, aujourd'hui, 71% du fret mondial et 90% des transports intercontinentaux. La majorité des biens manufacturés et des matières premières transitent par des navires spécialisés (3 000 pétroliers, 1 500 méthaniers ou 4 700 porte-conteneurs). Les fonds marins sont aussi parcourus par des oléoducs, des gazoducs et des câbles sous-marins assurant les échanges de produits énergétiques et

d'informations. Les espaces maritimes recèlent de plus d'importantes ressources avérées ou supposées : environ 22% des réserves mondiales de pétrole, 30% de celles de gaz, présence de minerais polymétalliques et de terres rares, ressources halieutiques avec 90 millions de tonnes de captures de pêche en 2008 et la pratique de l'aquaculture, production d'eau de dessalement, exploitation de la houle et du vent pour générer de l'électricité... La difficile surveillance des mers favorise les activités illicites et les paradis fiscaux sont souvent des îles garantissant ainsi une certaine discrétion. Par conséquent, les espaces maritimes sont vitaux pour le fonctionnement de l'économie mondiale.

Les flux maritimes se concentrent sur certains axes passant des points de passages stratégiques et relient des façades maritimes. Les itinéraires, autour du monde, emprunte des seuils naturels (détroits de Gibraltar, d'Ormuz ou de Malacca) ou artificiels (canaux interocéaniques de Panama et de Suez). Cependant, de nouvelles voies maritimes pourraient s'ouvrir dans l'Océan Arctique avec le réchauffement climatique et la fonte des glaces. Les échanges sont réalisés entre un petit nombre de ports : 25 ports polarisent 50% des flux mondiaux. Ces ports sont concentrés sur quelques grandes façades maritimes (façade européenne, façades atlantique et pacifique américaines, façade de l'Asie-Pacifique). 21 Etats contrôlent 80% de la flotte mondiale. La concentration des échanges maritimes entraîne une concurrence accrue entre des ports spécialisés nécessitant des équipements de plus en plus perfectionnés.

Les espaces maritimes concentrent une part importante des échanges et des richesses mondiales. Le contrôle de ceux-ci est un enjeu stratégique.

B. Des espaces de plus en plus disputés.

Jusqu'au XX^e siècle, les espaces maritimes étaient divisés en *mare clausum* sous la souveraineté des Etats et en *mare liberum* ouverte à tous. Cependant, l'importance des richesses marines et sous-marines ainsi que des routes maritimes entraîne une véritable course à la mer pour s'approprier les espaces maritimes entre de nombreux Etats. Aux revendications des Etats s'oppose la liberté des mers, c'est-à-dire la possibilité pour tout navire d'aller dans n'importe quel port pour y déposer ses marchandises et de repartir pour toute autre destination. Pour favoriser le règlement des conflits, un droit maritime international a été élaboré.

Aussi, débutée en 1973, la conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a débouché sur la convention de Montego Bay (Jamaïque) en 1982. Elle définit un nouveau droit de la mer et est ratifiée par 133 pays en 2011. Trois grands types d'espaces maritimes sont délimités :

- ✓ les eaux territoriales (eaux intérieures et mer territoriale), s'étendant sur 12 milles marins (22 km) depuis les côtes et sur lesquelles l'Etat exerce une totale souveraineté ;
- ✓ les zones contigües et les zones économiques exclusives, s'étendant respectivement sur 24 milles marins et 200 milles marins (370 km) depuis les côtes et sur lesquelles l'Etat exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources ;
- ✓ la haute mer (64% des espaces maritimes) avec une grande liberté d'usage excluant la piraterie ou l'installation de stations de radio.

Cependant, la convention de Montego Bay ne résout pas tous les problèmes. Des centaines des détroits n'ont pas de chenal de haute mer donc le libre-passage y est imposé. L'exploration des ressources minières et énergétiques maritimes, l'exploitation des ressources halieutiques, les enjeux environnementaux renforcent l'enjeu du partage des océans et de nombreux conflits existent ou ont existé (zones de pêche entre la France et le Canada autour de Saint-Pierre-et-Miquelon ou entre la France et l'Espagne dans le Golfe de Gascogne, contrôle de seuil comme le détroit d'Ormuz ou le canal de Suez, îles Kouriles entre la Russie et le Japon...). Aujourd'hui, il existe environ 70 conflits, certains ont été réglés dans le cadre de négociations internationales (Russie/Norvège, Brunei/Malaisie) d'autres persistent (Argentine/Royaume-Uni, Grèce/Turquie) dont certains peuvent avoir des répercussions mondiales (Israël/Liban, Chine/Japon). Pour limiter ces tensions, il a été proposé d'étendre les ZEE au plateau continental (espace situé à proximité des côtes et dont la profondeur n'excède pas 200 m) qui prolonge les côtes : 93 Etats côtiers ont ainsi demandé une extension de leur ZEE. La zone internationale des grands fonds marins, gérée par l'Autorité internationale des fonds marins, est réputée comme « patrimoine commun de l'humanité » donc doit être préservée. Pourtant, elle est la cible de nombreuses revendications

Le droit maritime fixe le pouvoir des Etats sur les espaces maritimes. Cependant, la haute mer où ne s'exerce aucune réelle autorité reste un jeu stratégique.

C. Des espaces stratégiques.

La domination des mers et des océans a toujours constitué un pilier de la puissance d'un Etat. Par exemple, le statut d'économie-monde de la Grande-Bretagne au XIX^e siècle provient, en partie, de la puissance de la *Royal navy*. Avec la fin de la Guerre froide et l'effondrement de l'URSS, les marines de guerre ont connu un déclin en raison d'une utilité plus réduite. Cependant, avec le développement des échanges maritimes internationaux, la multiplication de nouveaux risques liés à la piraterie ou au terrorisme au niveau de seuils stratégiques (Somalie, golfe d'Aden, détroit de Malacca...) et la nécessité de mieux contrôler les flux illicites ou l'approvisionnement du pays, les nations les plus impliquées dans la mondialisation tentent de contrôler et de sécuriser les routes maritimes. Des opérations internationales se multiplient ainsi dans les Caraïbes ou l'Océan Indien. Par conséquent, la possession d'une marine de guerre traduit la puissance d'une nation et sa volonté d'exprimer cette puissance. Seul un petit nombre de nations est en mesure d'entretenir une flotte de guerre.

Quarante Etats disposent de 98 % de la flotte militaire mondiale, soit 2 000 navires. Dix Etats assurent 84 % de la construction et de l'entretien des navires de guerre. Pour la plupart, il s'agit de nations du Nord comme le Royaume-Uni, la France ou la Russie mais ces nations sont largement dominées par les Etats-Unis. Ceux-ci constituent la première marine du monde avec 225 000 marins, 18 sous-marins d'attaque (50% du total mondial), 12 porte-avions (75% du total mondial, soit 16). Les Etats-Unis ont divisé l'espace maritime mondial en sept grandes zones accueillant 45 bases sur des territoires dépendant des Etats-Unis et 154 bases situées dans des pays étrangers. Face à la domination des Etats-Unis et, plus largement, des pays du Nord, les puissances émergentes comme la Chine (5% du tonnage mondial), l'Inde ou le Brésil développent des marines de guerre et certaines puissances régionales tentent de faire de même (Japon, Taiwan, Turquie, Corée du Sud ou Pakistan). La multiplication des marines de guerre conduit à une militarisation de certaines zones, dans le cadre de tensions voire de conflits internationaux, comme en mer de Chine.

Londres constitue un exemple de ville mondiale en raison de son influence sur le reste du monde et de ses liaisons avec celui-ci. En plus des villes mondiales, d'autres espaces, plus ou moins étendus, sont des acteurs centraux de la mondialisation. A l'inverse, d'autres régions du monde, de taille variable, subissent voire ne participent pas à la mondialisation. La mise en concurrence des différents territoires mondiaux s'observe particulièrement dans la volonté de prise de contrôle sur les espaces maritimes.

Comment se traduit l'inégale intégration des territoires et des sociétés dans le cadre de la mondialisation à l'échelle continentale (Amérique, Asie ou Afrique au choix) ?